

# PORTRAIT DE TERRITOIRE



---

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERROIR DE CAUX

### Données clés

Découvrez le portrait synthétique de l'intercommunalité à travers une sélection d'indicateurs clés, issus des différents observatoires de l'AURH.

Février 2026





## | Terroir de Caux |

**Nombre d'habitants par commune** (Source : INSEE - RP 2022)

1 / Val-de-Scie	2 533	28 / Ambrumesnil	504	54 / Crosville-sur-Scie	233
2 / Luneray	2 166	29 / Montreuil-en-Caux	490	55 / Criquetot-sur-Longueville	219
3 / Bacqueville-en-Caux	1 897	30 / Beauval-en-Caux	464	56 / Bertrimont	218
4 / Tôtes	1 555	31 / Saint-Vaast-du-Val	463	57 / Manéhouville	216
5 / Val-de-Saône	1 468	32 / Ouville-la-Rivière	461	58 / Saint-Honoré	199
6 / Avremesnil	1 000	33 / Belmesnil	446	59 / Lintot-les-Bois	197
7 / Longueville-sur-Scie	908	34 / Vassonville	417	60 / Lamberville	188
8 / Saint-Ouen-du-Breuil	906	35 / Anneville-sur-Scie	411	61 / Notre-Dame-du-Parc	185
9 / Étampuis	861	36 / Le Bois-Robert	385	62 / Vénestanville	184
10 / Torcy-le-Grand	793	37 / Greuville	374	63 / Saint-Mards	171
11 / Saint-Victor-l'Abbaye	751	38 / Saint-Pierre-Bénouville	354	64 / Gonnetot	170
12 / Belleville-en-Caux	746	39 / Bertreville-Saint-Ouen	339	65 / Beautot	155
13 / Auppegard	688	40 / Bracquetuit	333	66 / Auzouville-sur-Saône	146
14 / Gruchet-Saint-Siméon	687	41 / Fresnay-le-Long	333	67 / Tocqueville-en-Caux	141
15 / Brachy	676	42 / Calleville-les-Deux-Églises	329	68 / Saône-Saint-Just	137
16 / Saint-Denis-sur-Scie	663	43 / Varneville-Bretteville	326	69 / Saint-Denis-d'Aclon	128
17 / Thil-Manneville	659	44 / Saint-Crespin	316	70 / Muchedent	126
18 / Biville-la-Baignarde	658	45 / Imbleville	315	71 / Hermanville	116
19 / Heugleville-sur-Scie	654	46 / Royville	315	72 / La Chapelle-du-Bourgay	109
20 / Sainte-Foy	629	47 / Lammerville	307	73 / Sassetot-le-Malgardé	105
21 / Saint-Maclou-de-Folleville	609	48 / Dénestanville	283	74 / Biville-la-Rivière	104
22 / La Chaussée	553	49 / Omonville	283	75 / Lestanville	93
23 / Gonnevill-sur-Scie	548	50 / Saint-Ouen-le-Mauger	277	76 / Gueutteville	80
24 / Quiberville	544	51 / Le Catelier	268	77 / Rainfreville	74
25 / Gueures	524	52 / Cropus	251	78 / Les Cent-Acres	66
26 / Torcy-le-Petit	516	53 / Saint-Germain-d'Étables	235	79 / La Fontelaye	24
27 / Longueil	508				



# SOMMAIRE

<b>SOCIÉTÉ</b>	<b>8</b>
<b>HABITAT</b>	<b>14</b>
<b>MOBILITÉS</b>	<b>16</b>
<b>ENVIRONNEMENT ET PAYSAGE</b>	<b>19</b>
<b>ÉNERGIE ET DÉCARBONATION</b>	<b>21</b>
<b>ÉCONOMIE</b>	<b>22</b>
<b>TOURISME</b>	<b>23</b>
<b>FONCIER</b>	<b>24</b>

# PRÉAMBULE

---

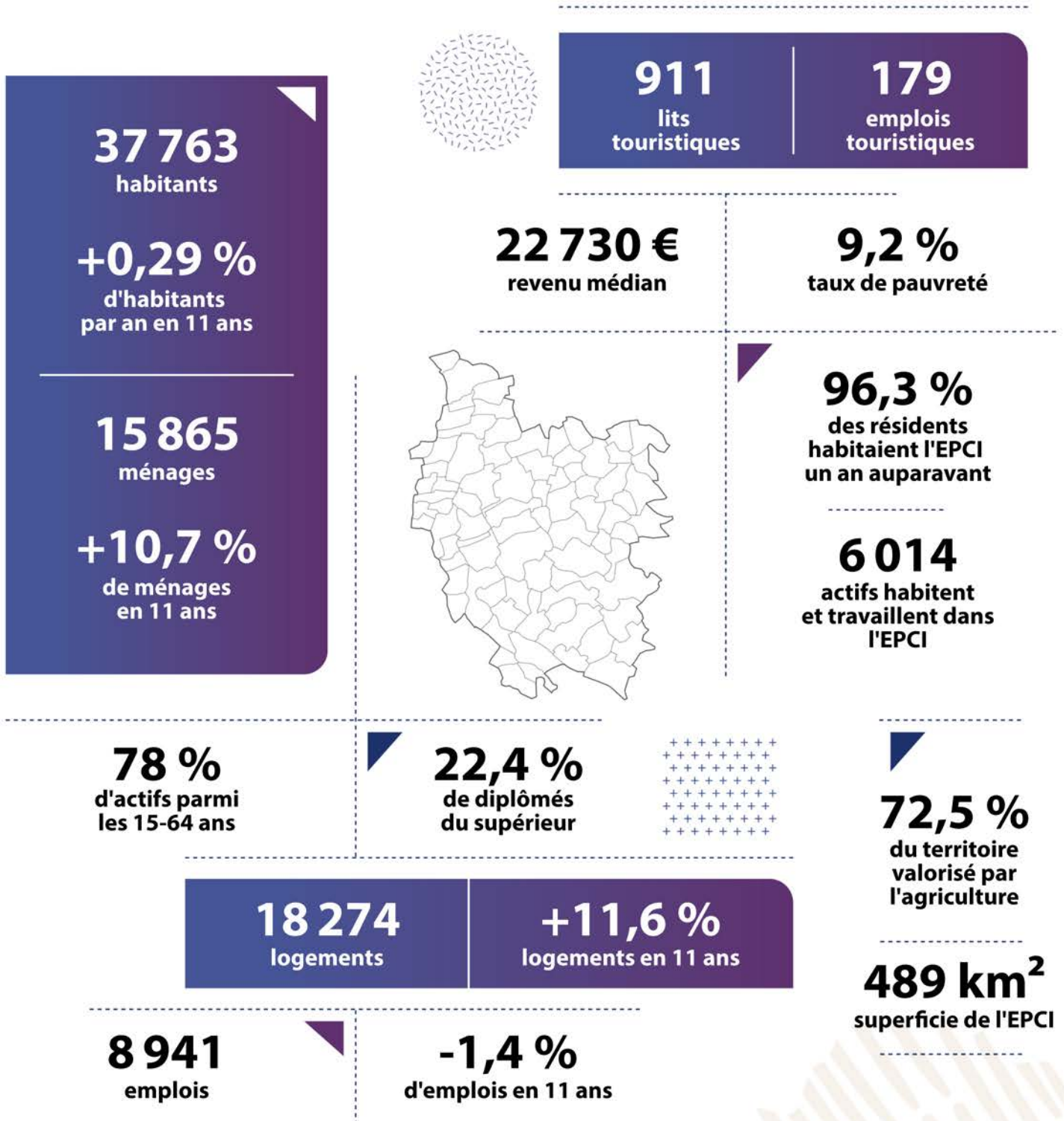
Découvrez le portrait synthétique de l'intercommunalité à travers une sélection d'indicateurs clés, issus des différents observatoires de l'Agence : société (démographie, socio-économie, services et équipements), habitat, mobilités, environnement et paysage, économie et tourisme, foncier.

Ces indicateurs, définis en concertation avec les partenaires de l'AURH, offrent une lecture des grands enjeux du territoire. Le document met en lumière les spécificités de l'intercommunalité ainsi que les dynamiques à l'œuvre. Des cartographies viennent enrichir l'analyse en illustrant la diversité des situations au sein de chaque territoire.

Retrouvez les portraits de territoire des 18 intercommunalités du périmètre d'étude de l'Agence sur notre site internet.



# CHIFFRES CLÉS



^ Sources : Insee, RP2011 et RP2022, Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccma Filosofi 2021, RPG 2020, OCS GE 2022, Insee 2025, URSSAF ACOSS 2024.  
< Sources : BD Ortho, Région Normandie.

# SOCIÉTÉ

| Une hausse de la population durant la dernière décennie |

## Nombre d'habitants de l'EPCI



**37 763** en 2022  
**36 561** en 2011

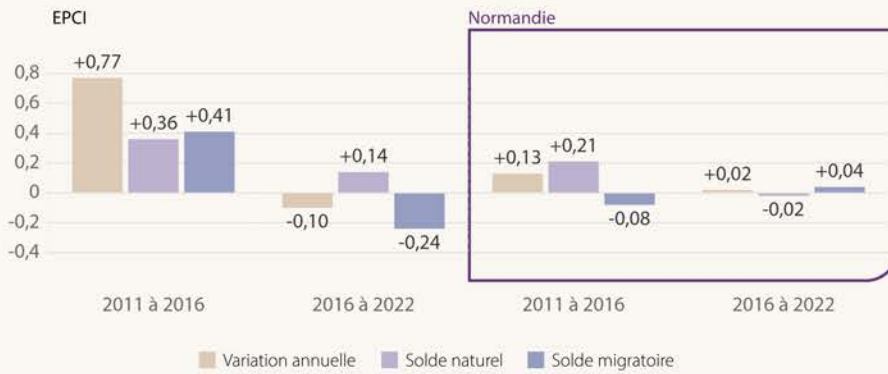


**+0,3 %** par an  
entre 2011 et 2022  
Normandie : +0,1 %

La population de Terroir de Caux s'établit à 37 763 habitants au recensement de 2022, soit une hausse annuelle de 0,3% par rapport à 2011.

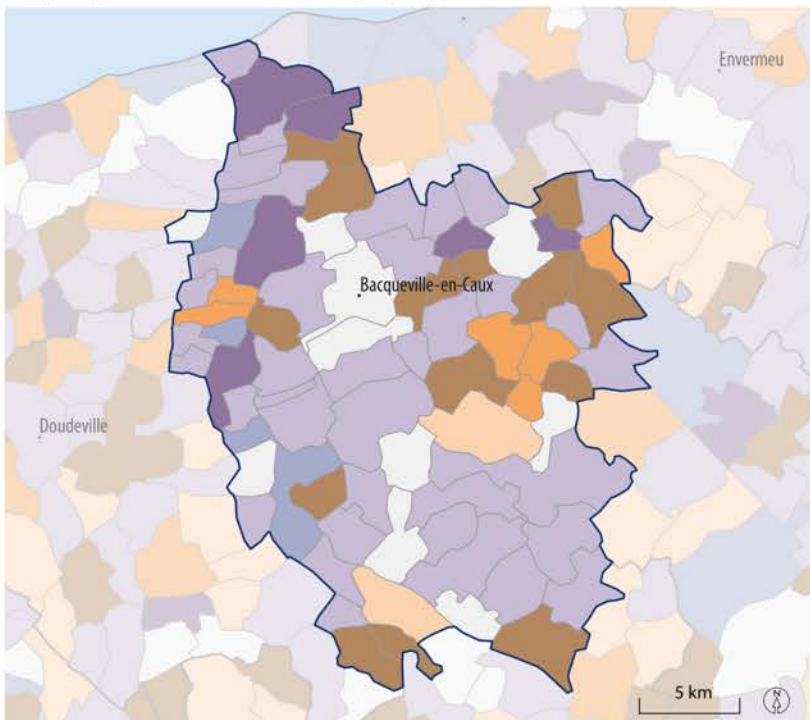
Sources : Insee, RP2011, RP2016 et RP2022 - État civil, traitement AURH.

## Variation annuelle moyenne de la population due aux soldes naturel et migratoire entre 2011 et 2022 (en %/an)



Entre 2011 et 2016, le territoire enregistre une forte croissance démographique, qui s'interrompt entre 2016 et 2022. Sur la période récente, baisse de population s'explique par un solde migratoire déficitaire (davantage de sortants que d'entrants sur le territoire) que le solde naturel légèrement excédentaire (davantage de naissances que de décès) ne parvient pas à compenser.

## Typologie des évolutions démographiques des communes entre 2016 et 2022 - Terroir de Caux



- aux excédents naturel et migratoire
  - à l'excédent migratoire
  - à l'excédent naturel
  - stabilité relative
  - au déficit naturel
  - au déficit migratoire
  - aux déficits naturel et migratoire
- } Croissance due  
} Décroissance due

### Éléments de contexte

- Commune siège de l'EPCI
- Périmètre de l'EPCI
- Autre intercommunalité

## | Un vieillissement de la population comparable à l'échelle régionale |

## Part des habitants de plus de 60 ans



**26,7 %** en 2022

**+4,9** points en 11 ans

Normandie : +5,0 points

## Nombre de ménages

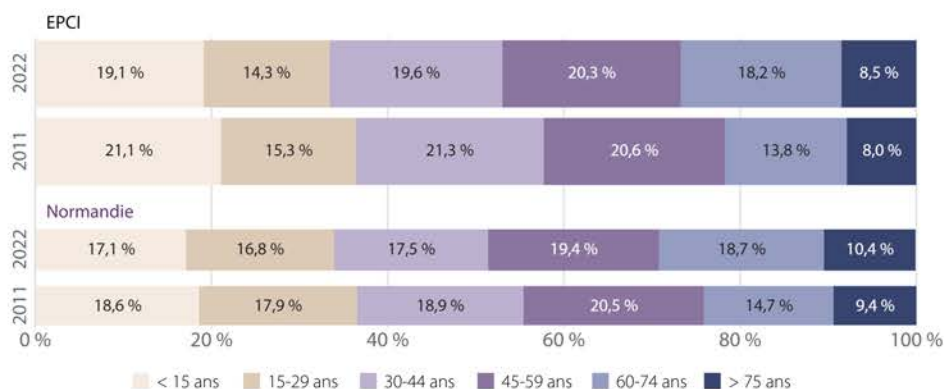
**15 865** en 2022

**+10,7 %** en 11 ans

Normandie : +7,5 %

Sources : Insee, RP2011 et RP2022, traitement AURH.

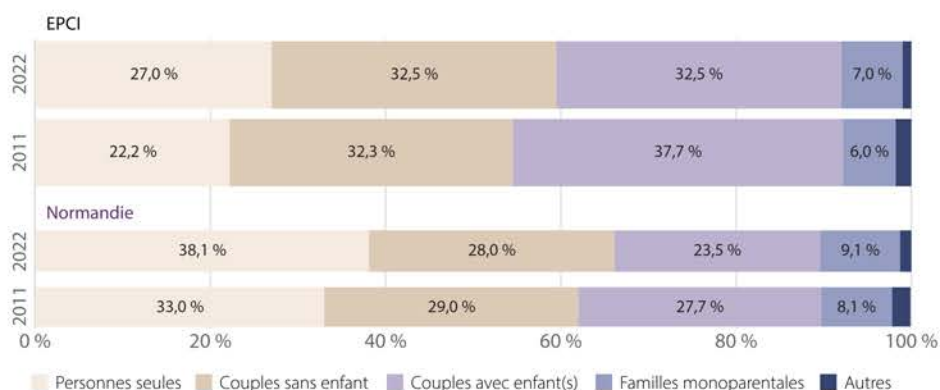
## Évolution de la population par classes d'âge entre 2011 et 2022



Les plus de 60 ans représentent 26,7 % de la population en 2022. Leur proportion augmente, tandis que la part de toutes les autres classes d'âge diminue. Le vieillissement de la population s'opère à un rythme toutefois proche de la moyenne régionale. Ce phénomène va s'amplifier dans les années à venir, principalement en raison de l'avancée en âge des générations du baby-boom.

## | Une hausse du nombre de ménages |

## Évolution de la composition des ménages entre 2011 et 2022



Le nombre de ménages progresse durant la dernière décennie. Ceci s'explique par la hausse de la population, mais aussi par la réduction de la taille des ménages (de 2,53 en 2011 à 2,36 en 2022), en raison du vieillissement de la population et des changements de modes de cohabitation. La part des personnes seules se renforce, tandis que celle des couples avec enfants recule.

# SOCIÉTÉ

| Une structure socioprofessionnelle qui évolue |

## Part des actifs parmi les 15-64 ans



**78,3 %** en 2022

Normandie : 74,8 %

## Demandeurs d'emploi (catégories ABC)



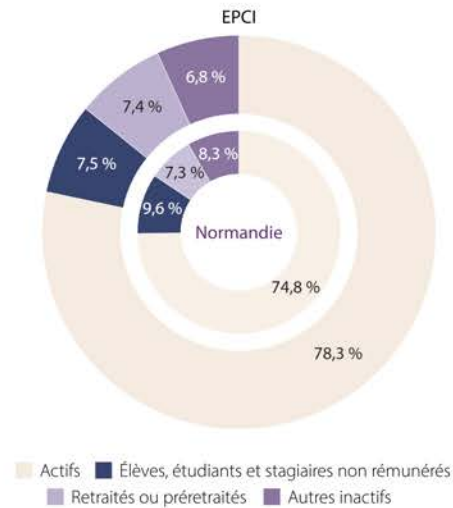
**2 199** au 30 juin 2025

+6,1 % en 1 an\*

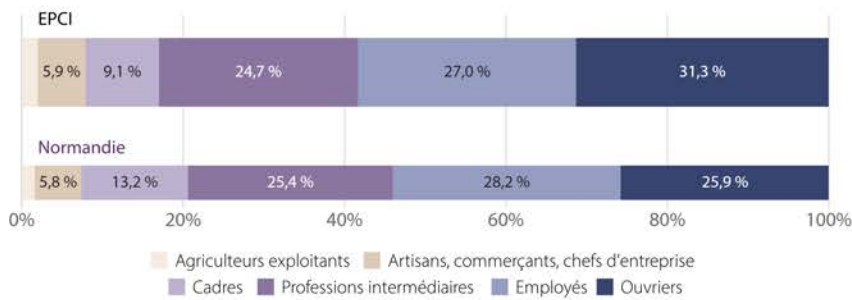
Normandie : +2,6 %

Sources : Insee, RP2022, France travail STMT - données brutes, traitement AURH.

## Population de 15 à 64 ans selon l'activité en 2022



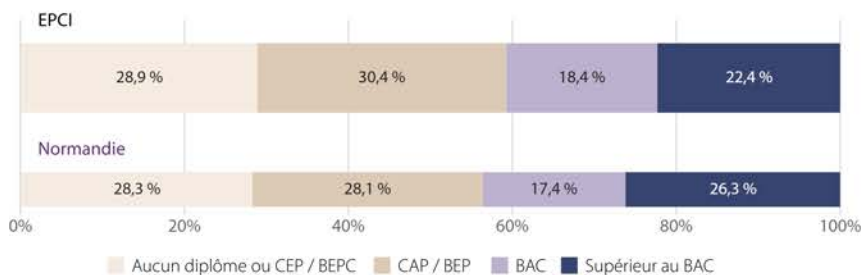
## Population active de 15 à 64 ans selon la catégorie socioprofessionnelle en 2022



Le territoire se distingue par une plus forte présence des ouvriers qu'en moyenne en Normandie. Toutefois, la structure socioprofessionnelle du territoire évolue : les cadres et professions intermédiaires progressent durant la dernière décennie (respectivement +1,6 et +4 points). En parallèle, les employés et les ouvriers reculent (-2,4 et -3,1 points), à l'image des tendances régionales.

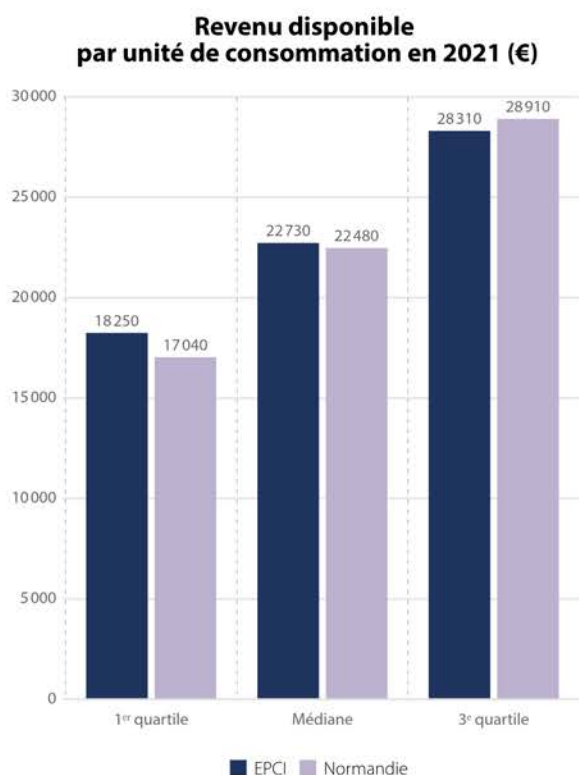
| Une progression des niveaux de diplôme, en particulier dans le supérieur |

## Niveau de diplôme de la population non scolarisée en 2022



La montée en qualification des actifs s'accompagne d'une évolution des diplômes. Bien qu'une large majorité de la population ne possède pas le bac, les non-diplômés reculent par rapport à 2011 (-12,5 points, contre -10 points en Normandie). La proportion de bacheliers et de diplômés du supérieur augmente, avec une forte dynamique pour ces derniers (+6,1 points, contre +6,7 points en région).

| Un niveau de revenu un peu plus élevé qu'en moyenne régionale |



**Rapport interdécile**

**2,5**  
en 2021

Normandie : 3,0

**Taux de pauvreté au seuil de 60 %**

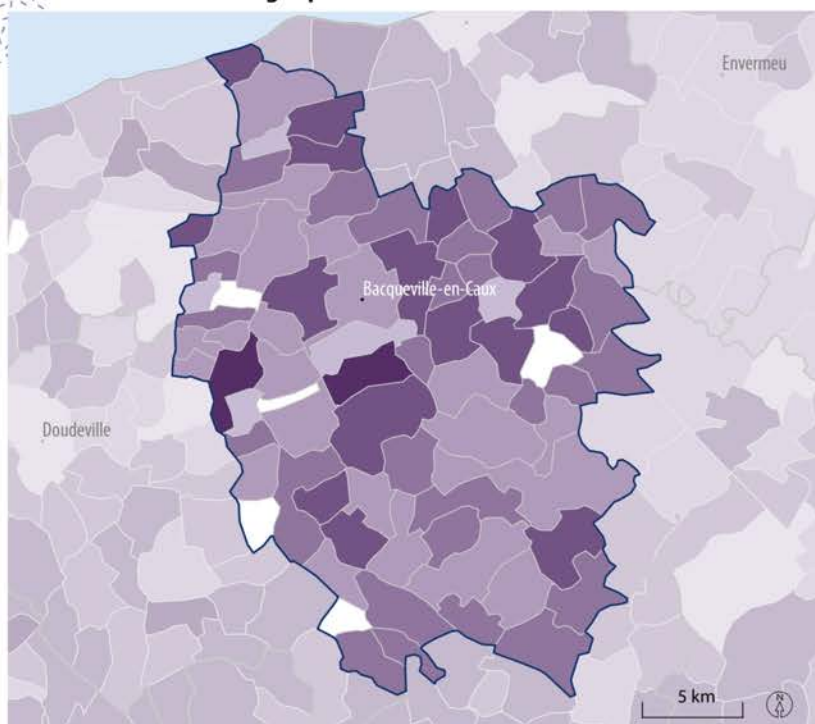
**9,2 %**  
en 2021

Normandie : 13,7 %

Le niveau de vie médian des habitants de Terroir de Caux atteint 22 730 € en 2021, un montant légèrement supérieur à la moyenne régionale (22 480 €). Ce constat ne doit cependant pas masquer les disparités du territoire. Les 25 % de ménages les plus modestes ont un niveau de vie bien plus bas (18 250 €). Les 10 % les plus aisés gagnent 2,5 fois plus que les 10 % les plus modestes (3 fois en moyenne régionale). 9,2 % des ménages ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté français, un taux toutefois plus bas qu'en moyenne régionale, en baisse par rapport à 2018 (-0,4 pt).

Sources : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Filosofi 2021.

Niveau de vie des ménages par commune en 2021 - Terroir de Caux



- #### Éléments de contexte
- Commune siège de l'EPCI
  - Périmètre de l'EPCI
  - Autre intercommunalité

# SOCIÉTÉ

| Les équipements et services du territoire |

## Équipements sportifs, culturels et socioculturels



En 2024, Terroir de Caux compte 143 équipements sportifs et 17 équipements culturels. Le territoire enregistre un taux de couverture pour 1 000 habitants légèrement supérieur à la moyenne normande. Le territoire dénombre également 3 postes de police ou gendarmeries, 13 bureaux de poste ou relais et 1 maison France services. Concernant la scolarité, le nombre d'écoliers est en baisse durant la dernière décennie, à un rythme plus soutenu qu'en moyenne régionale.

\* Bibliothèque, cinéma, théâtre, conservatoire, musée, espace remarquable et patrimoine, etc.

Sources : Insee, BPE 2024, Ministère de l'Éducation nationale 2020-2024, traitement AURH.

## Services publics de proximité en 2024

Postes de police ou gendarmeries

3

Agences, bureaux ou relais postaux

13

Maison France services

1

## Évolution du nombre d'élèves scolarisés

	Nombre d'élèves à la rentrée 2024	Évolution 2020-2024
École	3 257	-10,9 %
Collège	1 789	-0,6 %
Lycée	-	-

| Une offre de soins autonome, complémentaire de celle de l'agglomération dieppoise |

**Professionnels de santé (offre de soins primaires) et taux pour 1 000 habitants**

	EPCI		Normandie
	Nb	%o hab.	%o hab.
Médecins généralistes	29	0,77	0,80
Infirmiers libéraux (IDE)	40	1,06	1,29
Masseurs kinésithérapeutes	22	0,58	0,85
Officines de pharmacie	8	0,21	0,27

Sources : Insee, RP2022, BPE 2024, traitement AURH.

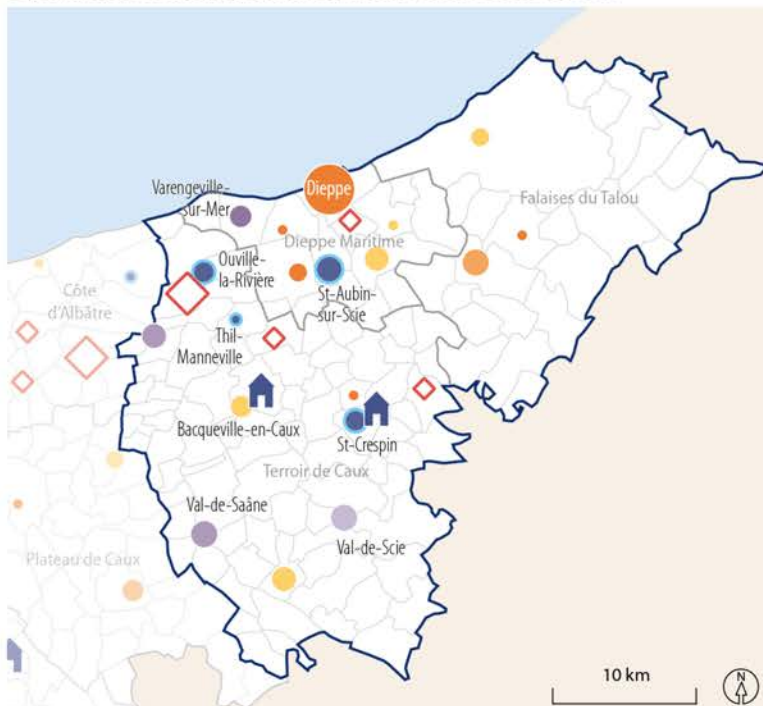
La Communauté de communes Terroir de Caux agit, en termes de santé, en complémentarité avec l'agglomération de Dieppe. Si elle dépend de Dieppe pour ses deux établissements de santé et son imagerie médicale, elle conserve une certaine autonomie, en particulier avec ses 29 médecins généralistes de ville et son tissu d'officines de pharmacie. Il manque en revanche une dizaine d'infirmiers et 7 à 8 kinésithérapeutes pour atteindre le taux régional. Deux maisons de santé pluridisciplinaires au centre du territoire structurent l'offre de soins ambulatoires.

**Nombre d'équipements associés à l'offre de soins primaires**

- 2** maisons de santé
- 1** laboratoire de biologie médicale
- commune avec un radiologue

Source : BPE 2024, traitement AURH.

**Dynamique démographique médicale entre 2008 et 2023**



**Médecins généralistes libéraux**

Effectif par commune en 2023



Dynamique entre 2008 et 2023

- Apparition
- ◇ Disparition

**Structures médicales**

- Centre de Santé

**Limites territoriales**

- Commune
- SCoT Dieppe Pays Normand
- Intercommunalité
- Hors territoire d'étude de l'AURH

Évolution communale du nombre de médecins généralistes entre 2008 et 2023

- Diminution < -30 %
- Diminution -10 à -30 %
- Stagnation
- Augmentation 10 à 30 %
- Augmentation 30 à 100 %
- Augmentation >= 100 %
- Sans médecin (2008), 1 ou plusieurs médecins (2023)

Démographie médicale

# HABITAT

| Une progression du nombre de logements |

## Nombre de logements



**18 274** en 2022

**+11,6 % en 11 ans**

Normandie : +9,0 %

## Part des maisons



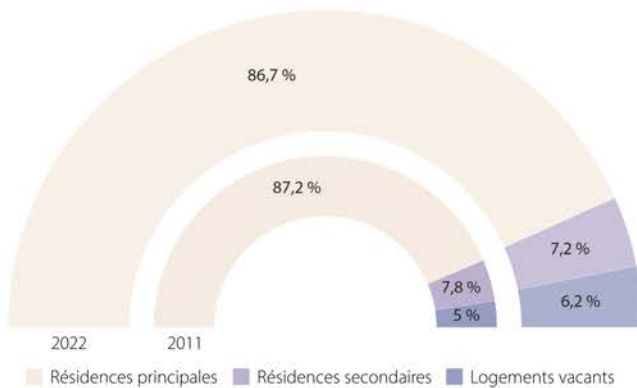
**91,8 %** en 2022

Normandie : 66,1 %

Le nombre de logements de Terroir de Caux est de 18 274 en 2022. Le territoire affiche une hausse du nombre de logements de 11,6 % par rapport à 2011, supérieure à la moyenne normande. Il est essentiellement constitué de logements individuels. La part des résidences principales atteint 86,7 %, un chiffre supérieur à la moyenne régionale. La vacance est inférieure à la moyenne régionale, mais elle est en hausse de 1,2 point par rapport à 2011. Les trois quart des habitants sont propriétaires.

Sources : Insee, RP2011 et RP2022, traitement AURH.

## Évolution des types de logements de l'EPCI entre 2011 et 2022



## Type d'occupation des résidences principales en 2022



**75,2 %**

**Propriétaires**

Normandie : 58,7 %



**14,9 %**

**Locataires du parc privé**

Normandie : 22,0 %

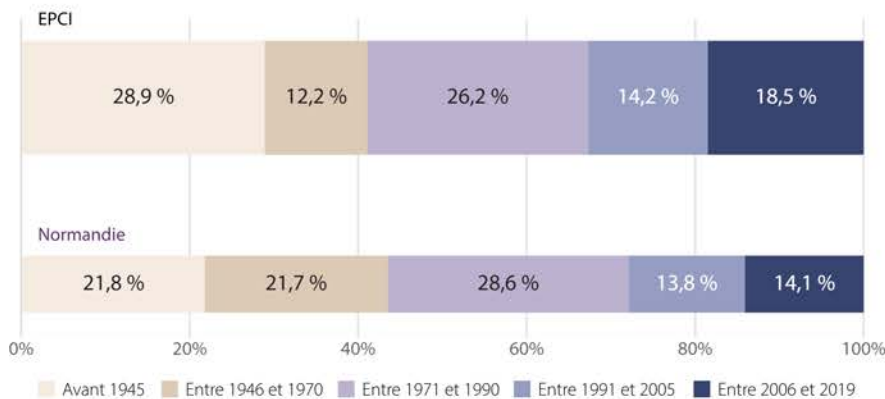


**8,4 %**

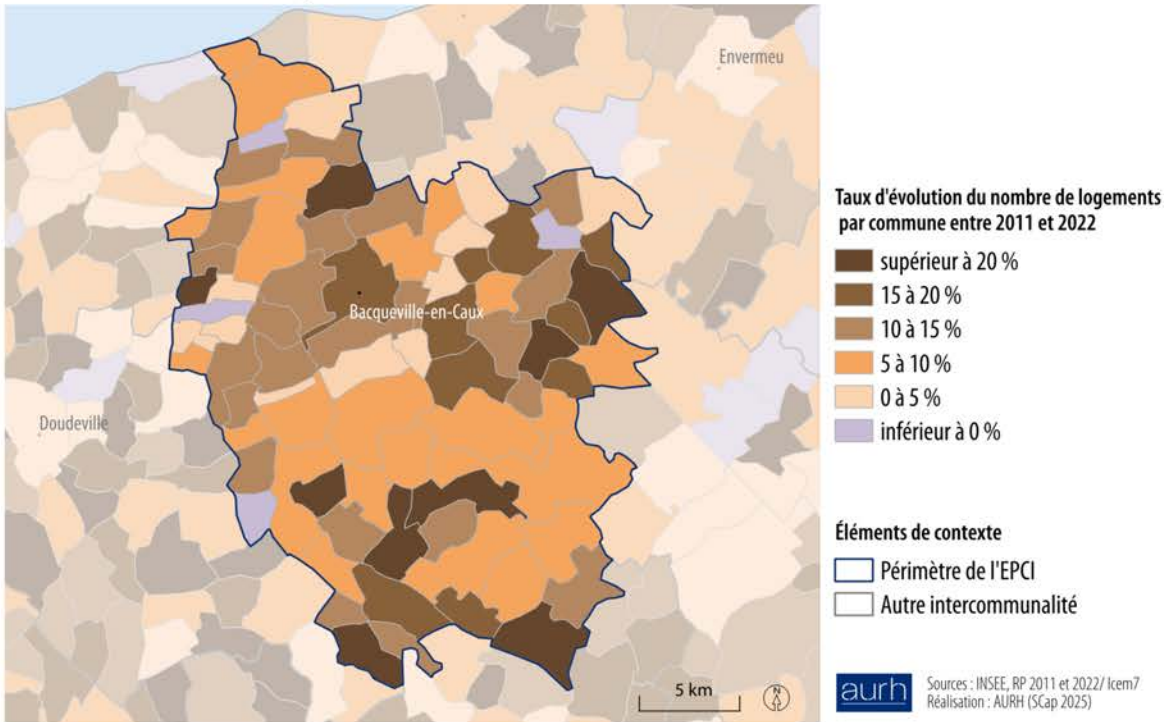
**Locataires du parc social**

Normandie : 17,8 %

## Période d'achèvement des résidences principales



Évolution du nombre de logements entre 2011 et 2022 - Terroir de Caux



| Des opportunités immobilières abordables |

Prix médian des biens dans l'EPCI en 2024

**159 750 €** dans l'ancien  
+11,2 % en 5 ans

Maison

Sur le marché de la maison neuve, les données sont insuffisantes pour calculer des médianes fiables.

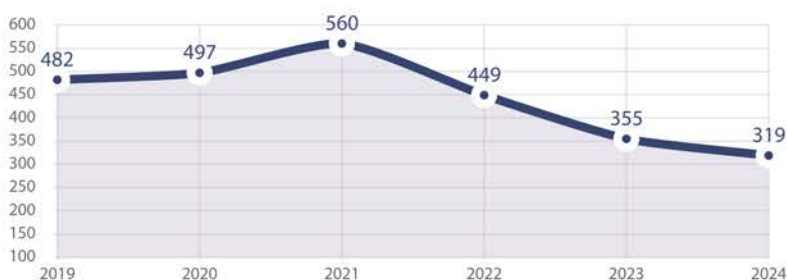


Appartement

Sur le marché des appartements anciens et neufs, les données sont insuffisantes pour calculer des médianes fiables.

Source : Cerema - DV3F 2025.

Évolution du nombre de transactions au sein de l'EPCI entre 2019 et 2024



Le prix médian des maisons anciennes (159 750 €) reste inférieur à la moyenne régionale, tout comme leur valorisation sur cinq ans (+11,2 %). Ces indicateurs sont le signe d'un marché immobilier équilibré, dont le volume de vente est toutefois légèrement décroissant en raison de la conjoncture actuelle.

# MOBILITÉS

| Un quasi-équilibre porté par l'accueil des jeunes adultes |

## Mobilité résidentielle entre 2021 et 2022



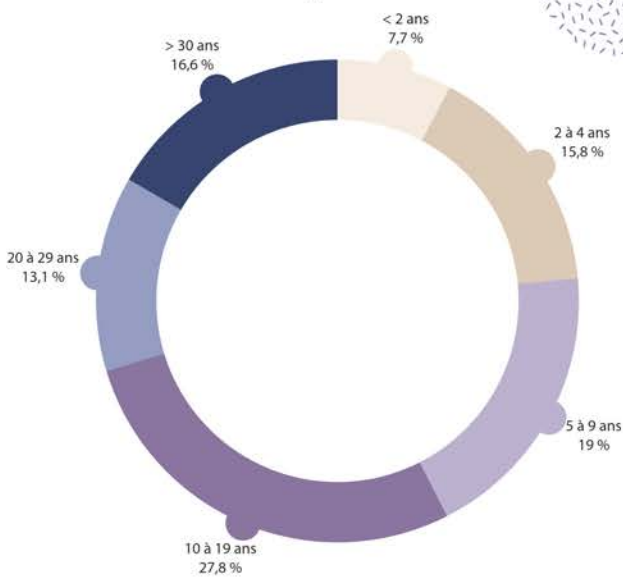
**96,3 %**  
des résidents habitaient  
l'EPCI un an auparavant



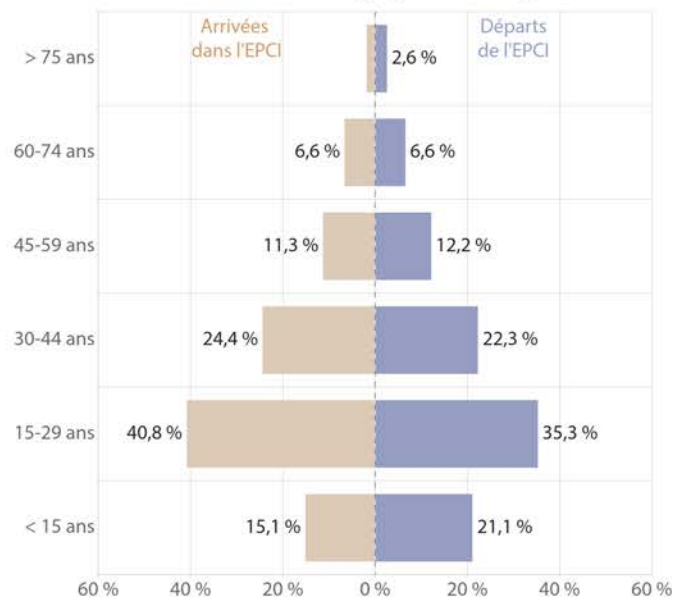
**1 392** arrivées en 1 an  
**1 452** départs en 1 an

Source : Insee, RP2022, traitement AURH.

## Ancienneté d'emménagement dans le logement actuel



## Arrivées et départs selon la classe d'âge (2021-2022)



Le territoire présente une situation migratoire quasi équilibrée avec 1 392 arrivées pour 1 452 départs. Il se distingue par une forte attractivité auprès des jeunes adultes (15-29 ans), qui représentent plus de 40 % des nouveaux arrivants, un taux particulièrement élevé. Cette capacité à capter une population jeune

compense en grande partie les sorties. Parallèlement, l'ancrage résidentiel reste fort pour les générations plus âgées, assurant une stabilité du peuplement historique tout en renouvelant la base démographique active.

| Une base arrière résidentielle entre Dieppe et Rouen |

**Origine et lieu de travail des actifs**



**Top 3 des origines des actifs n'habitant pas l'EPCI et y travaillant**

Dieppe Maritime : **20,3%**  
 Plateau de Caux : **15,6%**  
 Côte d'Albâtre : **14,0%**

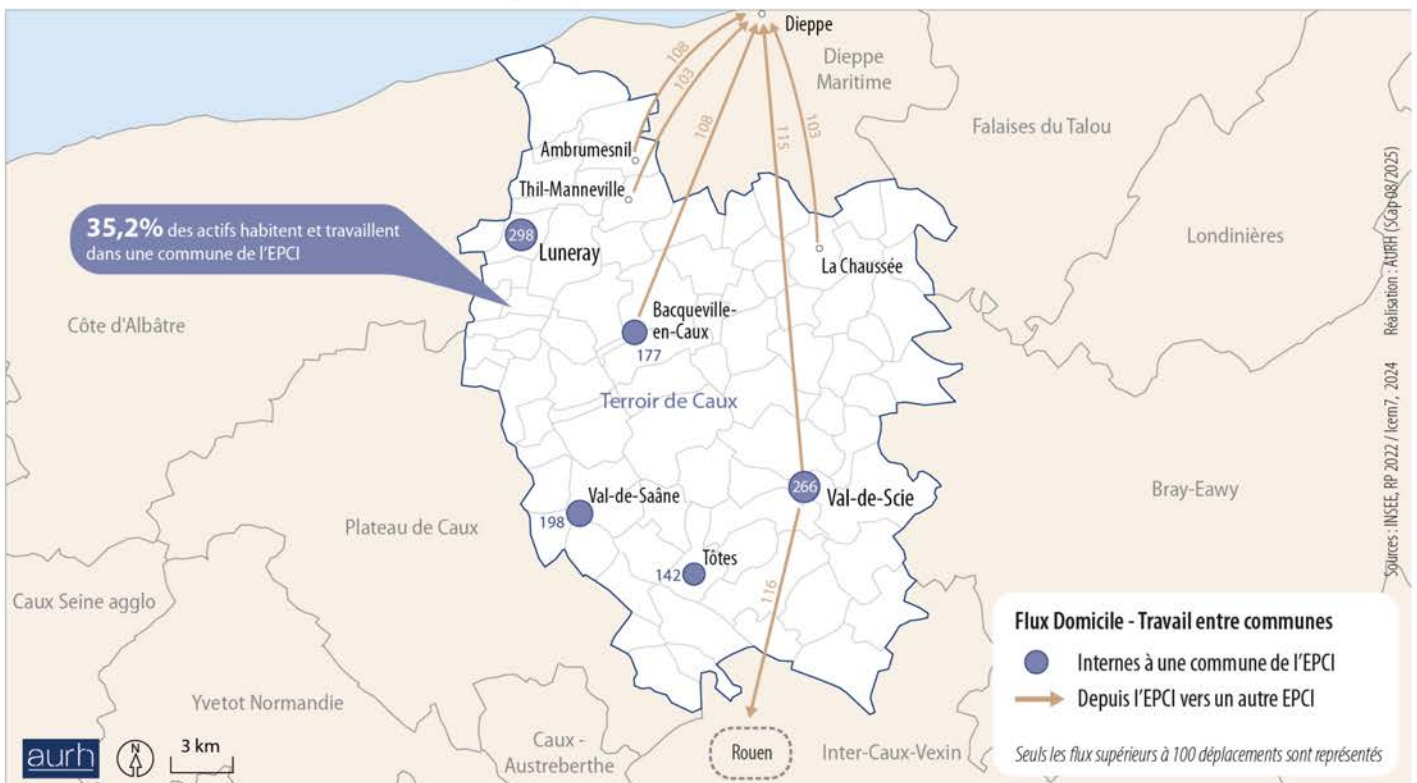
**Top 3 des destinations des actifs habitant l'EPCI et travaillant à l'extérieur**

Dieppe Maritime : **33,9%**  
 Métropole Rouen Normandie : **29,8%**  
 Inter-Caux-Vexin : **7,0%**

Source : Insee, RP2022, traitement AURH.

Avec 11 050 actifs travaillant à l'extérieur pour seulement 6 014 stables, l'intercommunalité assume une fonction résidentielle marquée. Les flux sont bipolarisés : 34 % des sortants se dirigent vers Dieppe Maritime et 30 % vers la Métropole de Rouen. L'emploi local, bien que présent, peine à retenir la majorité des actifs résidents face à ces deux pôles majeurs.

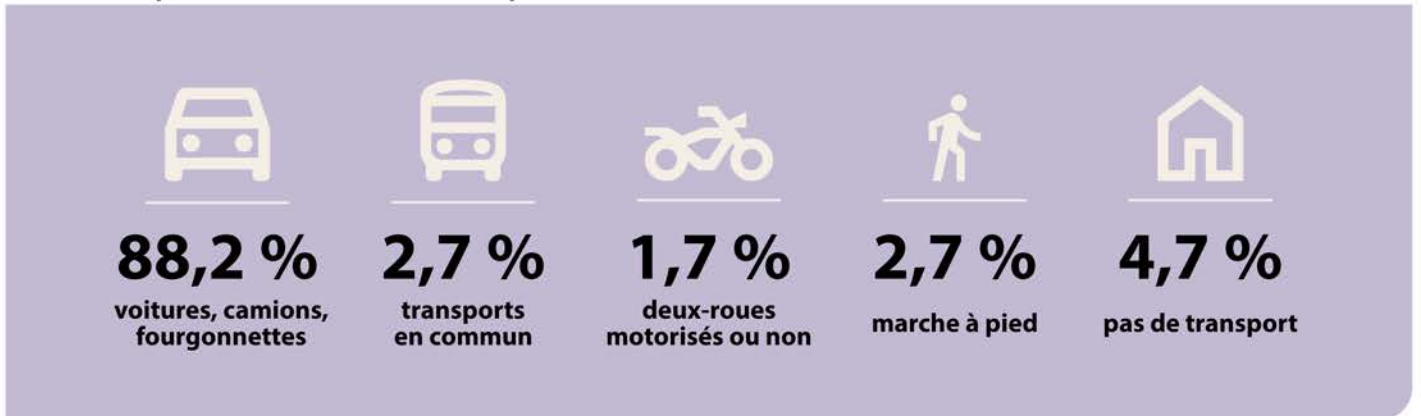
**Mobilité Domicile - Travail depuis et/ou vers l'EPCI en 2022**  
**Les principaux flux d'actifs entre communes**



Sources : INSEE, RP 2022 / Item 7, 2024  
 Réalisation : AURH (Scap 08/2025)

# MOBILITÉS

## Modes de déplacement des actifs de l'EPCI pour se rendre au travail

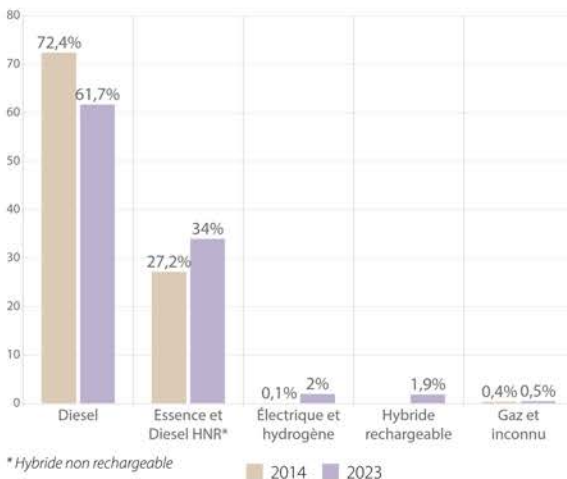


Source : Insee, RP2022 - SDES, traitement AURH.

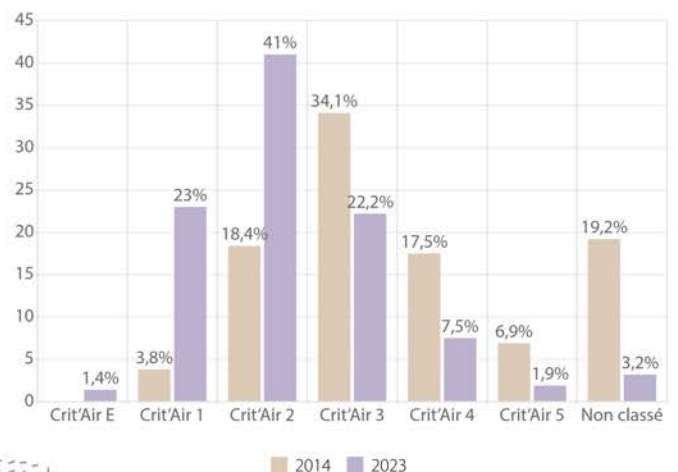
L'usage de la voiture est prédominant (88,2%). Malgré les flux importants vers les agglomérations, la part des transports en commun reste faible (2,7%), signe d'une offre ferroviaire ou routière qui ne capte pas les navetteurs.

## | L'inertie du parc automobile rural face à la transition |

### Motorisation des véhicules légers immatriculés dans l'EPCI



### Crit'Air des véhicules légers immatriculés dans l'EPCI



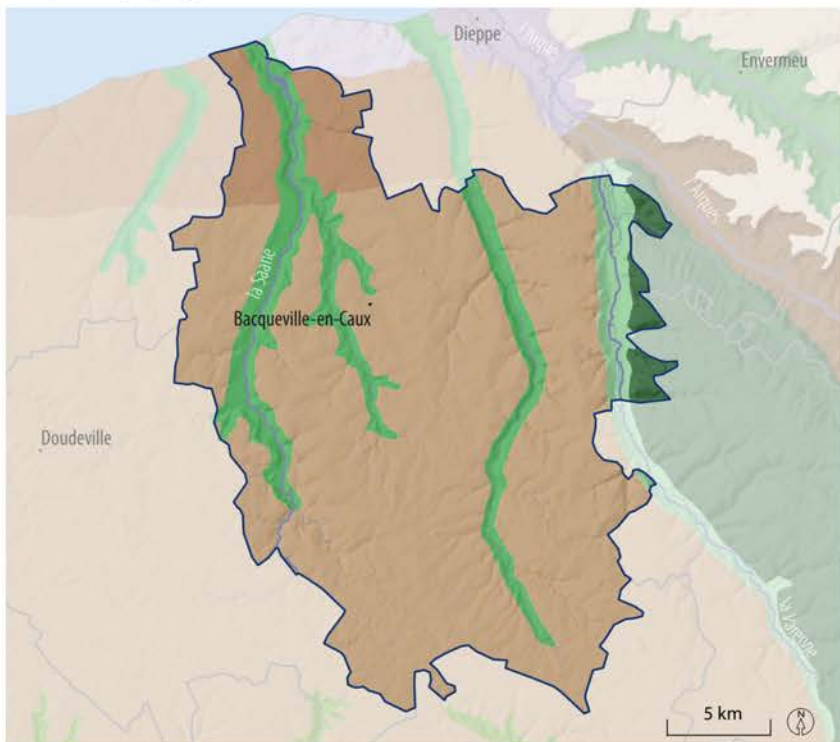
La modernisation du parc automobile apparaît ici plus lente qu'ailleurs. Le diesel reste hégémonique, équipant 61,7 % des véhicules, un taux bien supérieur à la moyenne de 54,9 % de l'estuaire de la Seine. Cette dépendance freine l'essor des véhicules propres : la part de Crit'Air 1 plafonne à 23 %, soit un retard de

6 points sur la région. De plus, la persistance de véhicules anciens est marquée, avec près de 9,4 % du parc classé en Crit'Air 4 ou 5. L'électrification reste anecdotique (1,4 %), confirmant les difficultés de renouvellement dans un territoire où l'usage utilitaire et longue distance prévaut.

# ENVIRONNEMENT ET PAYSAGE

| Un plateau agricole traversé par des vallées littorales boisées et habitées |

## Unités de paysage - Terroir de Caux



- La forêt d'Eawy et son plateau
- La vallée de la Varenne
- Le Pays de Caux
- Le Caux Maritime
- Les vallées littorales
- Le Cap d'Ailly

### Éléments de contexte

- Cours d'eau
- Commune siège de l'EPCI
- Périmètre de l'EPCI
- Autre intercommunalité



Sources : DREAL Normandie, 2010 / Icem7 / IGN Route 500, 2021  
Réalisation : AURH (J.B. SCAP 2025)

| Une agriculture structurante et dominée par les grandes cultures |

Part de l'EPCI valorisée par l'agriculture

**72,5 %**

Normandie : 59,9 %

Part des surfaces en agriculture biologique

**2,3 %**

Normandie : 3,9 %

Source : RPG 2025.

Top 5 des cultures sur le territoire de l'EPCI

% de la surface agricole totale

**Blé tendre d'hiver**  
26,8 %

1

**Prairie permanente**  
18,7 %

2

**Lin fibres**  
15,5 %

3

**Betterave**  
7,6 %

4

**Colza d'hiver**  
6,8 %

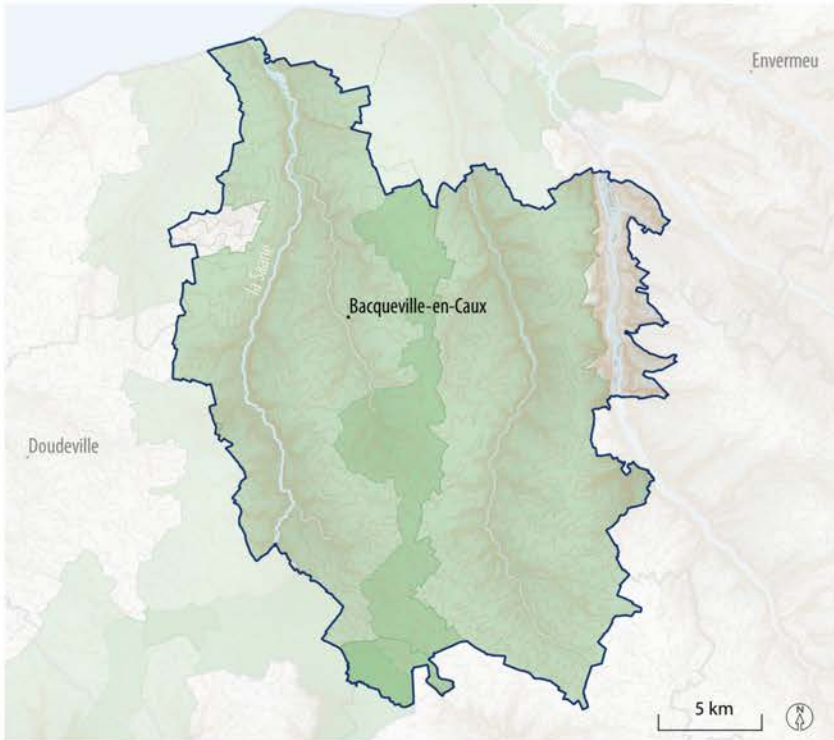
5

L'activité agricole est structurante pour le territoire ; elle valorise 72,5 % de sa superficie, un taux supérieur à celui régional. Elle est dominée par les grandes cultures au détriment des prairies (18,7 % des superficies agricoles). L'agriculture biologique reste modeste : 2,3 % des superficies agricoles, un taux inférieur à celui régional.

# ENVIRONNEMENT ET PAYSAGE

| L'eau, entre ressource à ménager sur le plateau et risque à considérer dans les vallées |

## Risques naturels majeurs - Terroir de Caux



### Plans de prévention des risques naturels du territoire

■ Plan de prévention des risques naturels inondation

Les PPRN sont représentés par agrégation des géométries communales 2025, sur la base de la composition définie au sein de la base GASPAR.

### Éléments de contexte

- Cours d'eau
- Isolignes de 10 mètres
- Commune siège de l'EPCI
- Périmètre de l'EPCI
- Autre intercommunalité



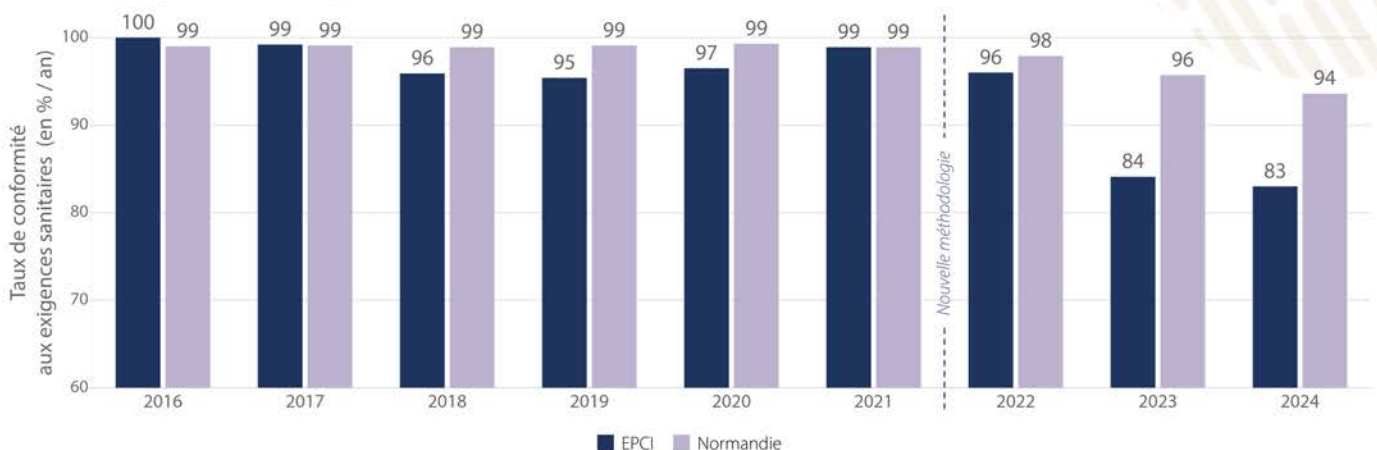
Sources : MTE - Base GASPAR, 2025 / IGN BD Alti et Topo, 2024 / WMS - Positron  
Traitement et réalisation : AURH (JBK / JB / SCap 2025)

Le territoire est quasiment entièrement recouvert par 4 PPRN inondation, qui longent les cours d'eau. Il y a Bassin versant de la Scie sur la moitié est, Saône et Vienne à l'ouest, et ceux de Cailly Aubette Robec et Austreberthe Saffimbec au sud.

À noter : d'autres risques ne faisant pas l'objet d'un plan de prévention peuvent être présents sur le territoire.

Une qualité de l'eau distribuée sur le territoire variable mais plutôt élevée jusqu'en 2021, en baisse depuis 2022, et largement inférieure à la moyenne de la qualité de l'eau livrée en Normandie en 2023 et 2024. Pour information, le spectre des éléments réglementaires analysés a été élargi à partir de 2021 avec l'intégration progressive de nouveaux paramètres.

## Évolution de la qualité de l'eau potable distribuée



Sources : Ministère chargé de la santé - ARS - SISE Eaux, traitement AURH.

# ÉNERGIE ET DÉCARBONATION

| Un mix énergétique en plein essor et dominé par l'éolien |

## Production énergétique renouvelable



**309 GWh** en 2023

Normandie : 12 378 GWh

**+105 % en 10 ans**

Normandie : +59 %

La production s'élève à 309 GWh en 2023. À lui seul, l'éolien fournit les deux tiers de la production totale. Le territoire a doublé sa production en dix ans (+105 %), dépassant nettement la dynamique normande (+59 %).

Sources : ORECAN - Biomasse Normandie - 2023\_v1.2, traitement AURH.

## Top 3 des productions énergétiques renouvelables par filière dans l'EPCI en 2023 (en GWh)



| Des émissions dominées par l'agriculture |

## Émissions de gaz à effet de serre en tonnes équivalent CO<sub>2</sub> en 2021



**321 865 tonnes**

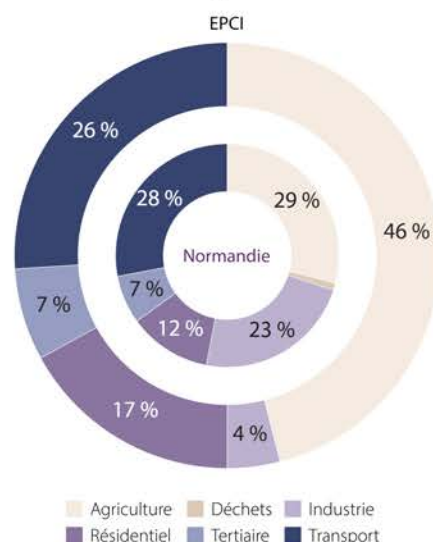
1,1 % des émissions normandes

**8,5 tCO<sub>2</sub>eq/habitant**

Normandie : 8,6 tCO<sub>2</sub>eq/habitant

Avec 8,5 tCO<sub>2</sub>eq par habitant, le territoire se situe dans la moyenne normande. L'agriculture est la première source de GES (46 %), devant significativement les transports et le secteur résidentiel.

## Émissions de GES par secteur en 2021



Sources : ORECAN - Atmo Normandie - Inventaire version 4.1.0, traitement AURH.

# ÉCONOMIE

| Une surreprésentation de l'industrie et de l'agriculture |

## Nombre d'emplois



**8 941** en 2022  
-1,4 % en 11 ans  
Normandie : +0,9 %

## Établissements actifs employeurs

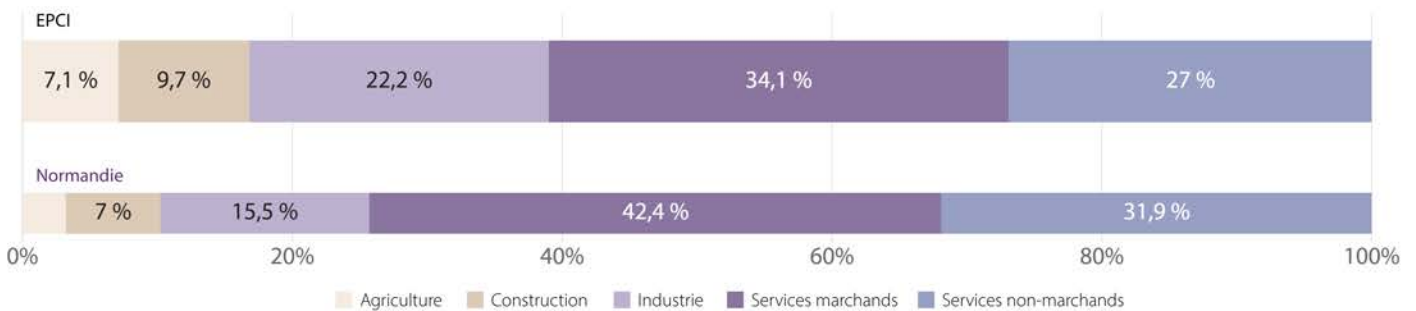


**1 062** en 2023

Le tissu économique local se distingue par l'importance des activités industrielles (22 %) et agricoles (7 %), bien plus représentés qu'au niveau régional (respectivement 15 % et 3 %). L'emploi total y a diminué de 1,4 % sur la décennie écoulée, alors qu'il reste stable en Normandie (+0,9 %).

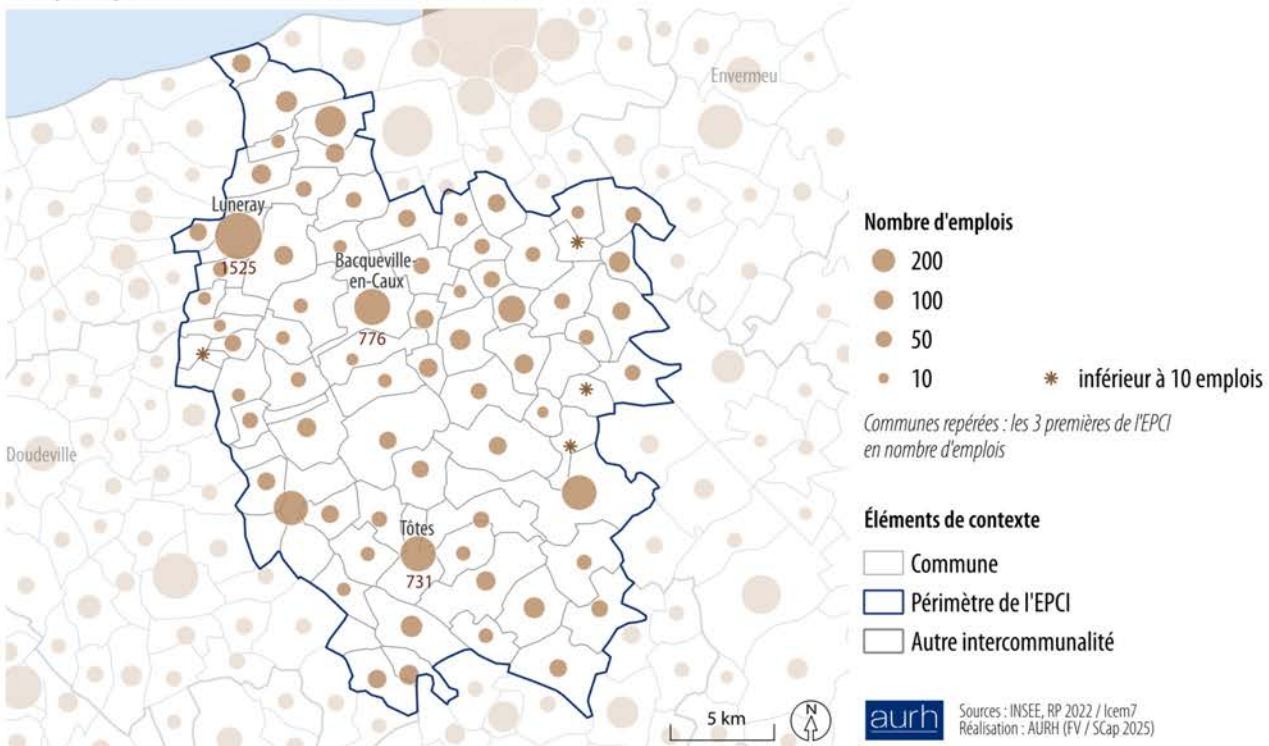
Sources : Insee, RP2011 et RP2022, Insee FLORES 2023, traitement AURH.

## Part des emplois par secteur d'activité en 2022



Services marchands : commerce, transport et services divers. Services non-marchands : administration publique, enseignement, santé et action sociale.

## Emplois par commune en 2022 - Terroir de Caux



# TOURISME

| Une activité touristique modeste mais dynamique |

## Nombre d'emplois en lien avec le tourisme dans l'EPCI



**179** en 2024  
**4 % des emplois salariés privés**  
 Normandie : 6 %

L'emploi touristique a augmenté de 23 % depuis 2019, signe d'une attractivité croissante. Bien qu'il ne pèse que 4 % des emplois, le secteur est dynamique et concentré sur la restauration et les débits de boissons, qui concentrent 81 % des emplois de la sphère touristique locale.

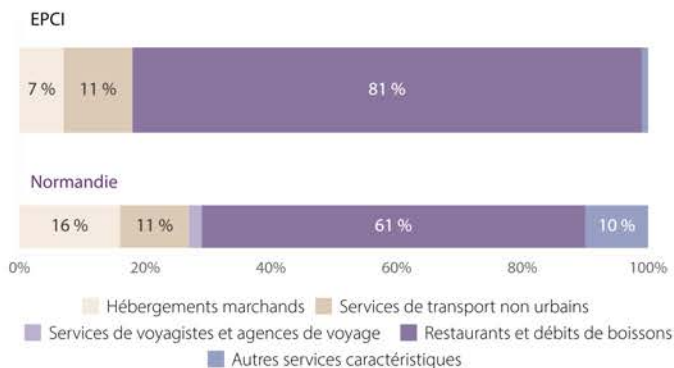
## Nombre de lits des hébergements collectifs touristiques\*



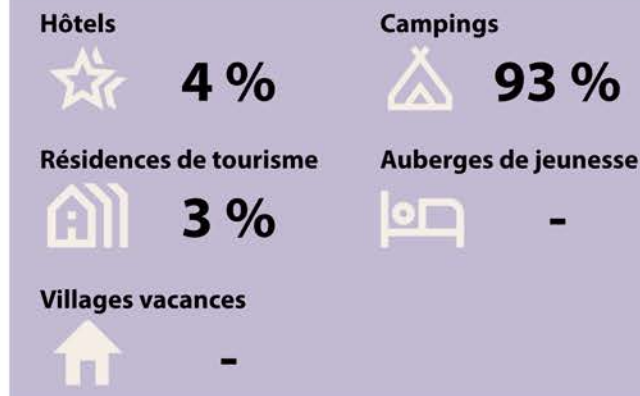
**911** en 2025

Sources : Insee 2025, URSSAF ACOSS 2024, traitement AURH.

## Typologie des emplois touristiques en 2024

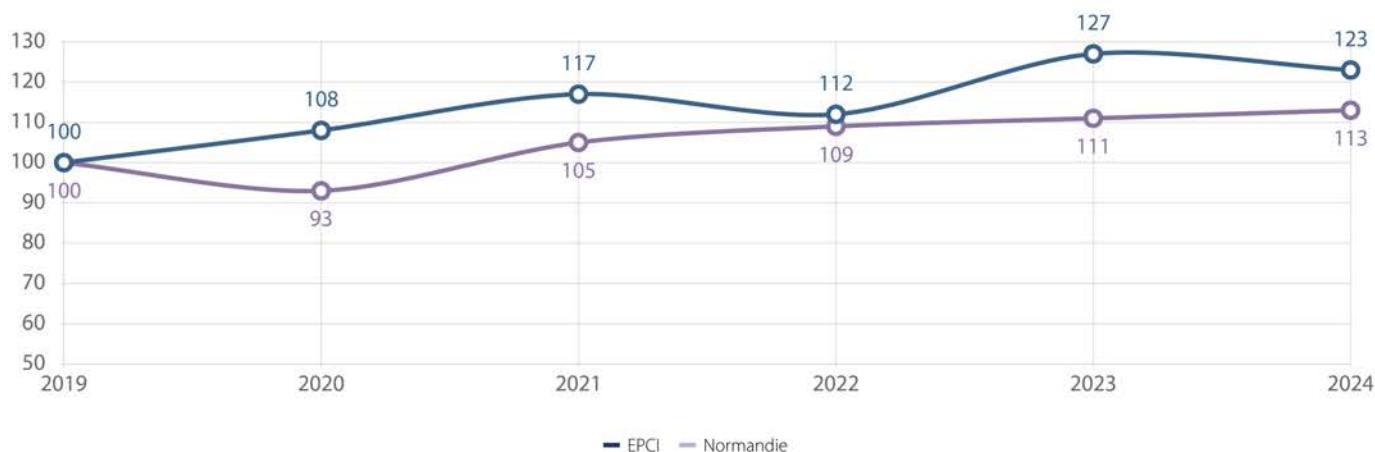


## Répartition de la capacité d'accueil par type d'hébergement collectif touristique en 2025\*



\* Hors résidences secondaires et meublés de tourisme classés.

## Évolution annuelle des emplois touristiques (base 100 en 2019)




# FONCIER

| Solidarité territoriale et préservation agricole |

## Répartition de l'occupation du sol à l'échelle de l'EPCI

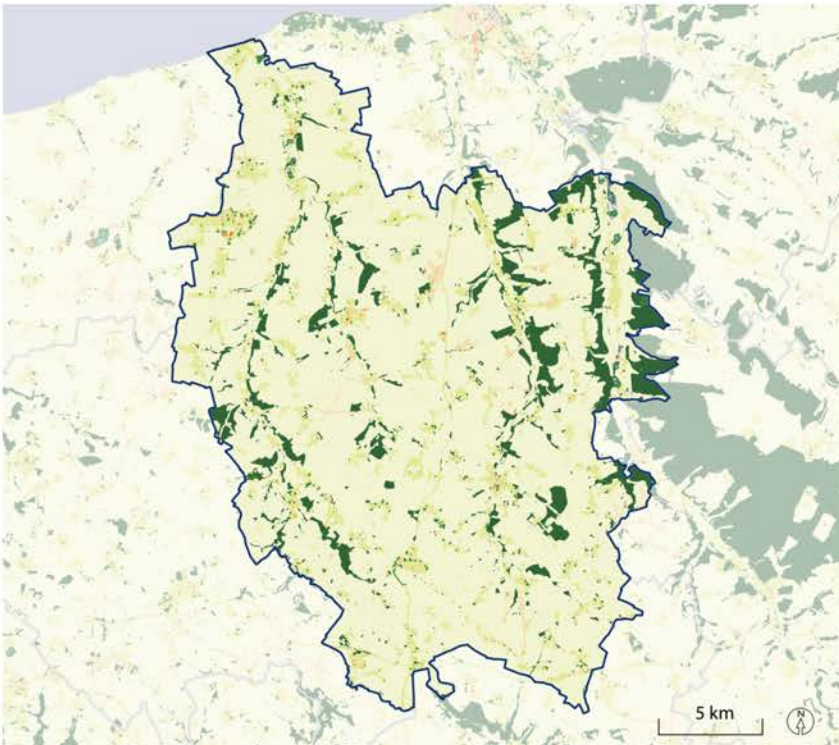
 **90 %**  
d'ENAF

 **4 %**  
d'espaces bâtis  
et imperméabilisés

Le territoire de l'agglomération abrite la plus grande surface agricole du pays de Caux, avec environ 373 km<sup>2</sup>. Les espaces urbanisés et forestiers s'organisent de manière complémentaire le long des valleuses ou infrastructures routières, suivant une orientation nord-sud caractéristique. Le taux d'évolution de l'artificialisation entre les deux décennies précédentes est de -42 %.

Sources : CFF 2022, OCS GE 2022, traitement AURH.

## Gradients de neutralité des sols - Terroir de Caux



**Éléments de contexte**

- Périmètre de l'EPCI
- Autre intercommunalité

aurh

Sources : IGN, OCSGE - 2022/IGN, BD Topo - 2024  
Réalisation : AURH (AL / SCap 2025)

**ENAF consommés**  
entre 2011 et 2020  
Échelle du SCoT

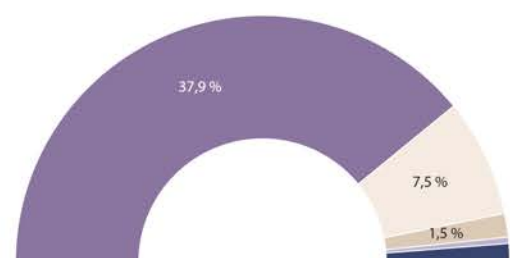
**494 ha**

**Objectif de réduction\***  
2021-2030  
Échelle du SCoT

**-59,2 %**  
soit -201 ha

## Répartition de la consommation d'ENAF entre 2011-2020

Échelle du SCoT



■ Habitat ■ Activité économique ■ Équipements publics ■ Mixte ■ Autres

\* Incluant la surface de 15 % affectée à l'enveloppe foncière mutualisée à l'échelle régionale.

# [ Définitions ]

**Recensement de la population rénové** : depuis 2004, le recensement repose sur une collecte d'informations annuelles concernant, successivement, toutes les communes de moins de 10 000 habitants et 40 % des logements des communes de plus de 10 000 habitants au cours d'une période de 5 ans. En raison de la méthode de collecte de données, les résultats du recensement rénové ne se comparent correctement entre eux que sur des périodes espacées d'au moins 5 ans. Du fait de la crise sanitaire de la Covid-19, l'enquête annuelle de recensement qui devait se tenir en 2021 a été reportée en 2022. Il est dès lors recommandé de faire des comparaisons entre deux millésimes distants d'au moins 6 ans pour les recensements 2019 à 2023 inclus.

## SOCIÉTÉ

**Le solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

**Le solde migratoire** apparent est la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire donné et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de la période considérée. Il est obtenu par différence entre la variation totale de la population au cours de la période considérée et le solde naturel.

**La population active** regroupe les personnes en emploi et les personnes à la recherche d'un emploi.

**Les demandeurs d'emploi en fin de mois** sont les personnes inscrites à France Travail et ayant une demande en cours au dernier jour du mois. Les inscrits à France Travail sont regroupés en cinq catégories. Les trois premières catégories regroupent les inscrits tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et sont classés selon l'exercice d'une activité au cours du mois :

- 】 Catégorie A : sans emploi ;
- 】 Catégorie B : ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins) ;
- 】 Catégorie C : ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures).

**Le revenu disponible par unité de consommation (UC)**, ou niveau de vie, est le revenu du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation du ménage (1 UC pour le premier adulte du ménage, 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans). Le revenu disponible est composé des revenus d'activité, des revenus du patrimoine, des transferts en provenance d'autres ménages et des prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage) nets des impôts directs.

**Le rapport interdécile** est le rapport du 9<sup>e</sup> au 1<sup>er</sup> décile de revenu. Il met en évidence l'écart entre le revenu des 10 % des ménages les plus aisés et des 10 % les plus modestes.

**Le taux de pauvreté** correspond au pourcentage de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté (60 % de la médiane des niveaux de vie français).

## MOBILITÉS

**La vignette Crit'Air** (certificat qualité de l'air) permet de classer les véhicules en fonction de leurs émissions de polluants atmosphériques, selon la

norme européenne d'émissions (norme Euro) et leur type de motorisation (essence, diesel, électrique, etc.).

Il y a 6 vignettes, du Crit'Air E (ou Crit'Air 0) au Crit'Air 5. Plus le numéro de la vignette est élevé, plus le véhicule est considéré comme polluant. Les véhicules non-classés sont ceux immatriculés avant le 1<sup>er</sup> janvier 1997 (essence et diesel).

## ENVIRONNEMENT ET PAYSAGE

**La détermination de l'orientation technico-économique (Otex)** d'une exploitation s'appuie sur le calcul de la production brute standard (PBS), qui représente la production potentielle en euros d'une exploitation, fonction des unités de surface pour les productions végétales et du nombre d'animaux pour les productions animales.

**Taux de conformité global de l'eau potable distribuée** : rapport, pour une année donnée, entre le nombre de prélèvements conformes aux exigences physico-chimiques et bactériologiques et le nombre total de prélèvements analysés sur la même période.

**Qualité de l'eau potable distribuée** : elle est calculée sur la base des contrôles sanitaires réalisés sur la qualité de l'eau potable distribuée en Normandie entre 2016 et 2025. La réglementation exige que cette eau soit conforme pour deux types d'analyse : bactériologique (recherche de germes, bactéries, parasites) et physico-chimique (recherche de polluants, pesticides, nitrates, métaux lourds, etc.). La qualité de l'eau potable distribuée calculée prend en compte uniquement les prélèvements qui ont donné lieu à des analyses exigeant que les deux soient conformes.

**Risques naturels majeurs** : ils sont révélés par l'existence de plans de prévention des risques naturels (PPRN) créés par la loi du 2 février 1995, qui constituent aujourd'hui des instruments essentiels de l'action de l'État afin de réduire la vulnérabilité des personnes et des biens. Les PPRN approuvés font l'objet d'un règlement s'appliquant aux documents d'urbanisme.

#### TOURISME

**Le calcul des emplois touristiques** repose sur une méthodologie établie par le groupe de travail des indicateurs du tourisme responsable, fédéré par ADN Tourisme. Cette méthodologie identifie 25 activités caractéristiques du tourisme.

#### FONCIER

**L'artificialisation** d'un sol est définie comme l'altération durable de tout ou partie de ses fonctions écologiques, en particulier de ses fonctions biologiques, hydriques et climatiques, ainsi que de son potentiel agronomique par son occupation ou son usage (article 192 de la loi Climat et résilience).

**L'artificialisation nette des sols** est définie comme le solde de l'artificialisation et de la renaturation des sols constatées sur un périmètre et sur une période donnée.

**La consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers** (ENAF) est entendue comme la création ou l'extension effective d'espaces urbanisés sur le territoire concerné (article 194 de la loi Climat et résilience).

**Le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires** (SRADDET) est un document de planification qui, à l'échelle régionale, précise la stratégie, les objectifs et les règles fixés par la Région dans plusieurs domaines de l'aménagement du territoire. En Normandie, il prescrit l'objectif de réduction de la consommation d'ENAF pour la décennie 2021-2030. Cet objectif est territorialisé par PLUi ou SCoT, à partir de la consommation de la décennie précédente en incluant une part aux projets d'intérêt régional.

**La cartographie de la consommation foncière** (CCF) développée par l'établissement public foncier de Normandie est la base de données de référence choisie par les territoires pour la mise en œuvre et le suivi des

mesures de sobriété foncière. Elle recense sur le territoire normand les consommations bâties, non bâties et semi-artificialisées. L'Agence présente dans ce document les chiffres issus de cette donnée, en ne prenant en compte que les consommations avec une date et une période de consommation connues. La couche semi-artificialisée n'est pas prise en compte.

**L'occupation du sol à grande échelle** (OCS GE) est une base de données vectorielle de description de l'occupation et de l'usage du sol de l'ensemble du territoire métropolitain et des départements et régions d'outre-mer (DROM).



Édition et réalisation AURH

L'AURH est une association d'intérêt public. Elle accompagne les élus et les partenaires dans leurs projets d'aménagement du territoire.

Agence d'urbanisme  
Le Havre -  
Estuaire de la Seine

39 rue d'Iéna  
76600 Le Havre  
aurh@aurh.fr

**aurh.fr**  
**[02 35 42 17 88]**